

La Permanence des soins

- Organisée sur chaque site d'hospitalisation en psychiatrie sous forme d'astreintes et de garde.
- La Psychiatrie de liaison, adulte et infanto-juvénile auprès des service d'urgence est organisée sur chaque secteur :

- **PERIGUEUX**

L'équipe mobile de liaison et des urgences psychiatriques intervient au sein du service d'accueil des URGENCES – (8h-22h – tous les jours)- composée de Psychologues-Psychiatres-infirmiers- Ce dispositif va être renforcé et préfigure la création du Centre d'Accueil et de crise prévu dans les orientations stratégiques du GHT DORDOGNE.

■ La Permanence des soins (suite)

• BERGERAC

- Adultes : du Lundi au Vendredi de 9 à 17h30 – sauf fériés.

En première intention, l'infirmier de liaison intervient à la demande du Praticien hospitalier – il évalue le patient et demande l'avis du Psychiatre si nécessaire.

Week-end et jours fériés :

Le praticien hospitalier joint téléphoniquement le Psychiatre de garde pour avis ou consultation.

- Enfants et adolescents :

Un demi-poste infirmier basé tous les après-midi du lundi au vendredi dans l'unité d'hospitalisation pour adolescents, à Bergerac et réservée pour les interventions au service des urgences. Il intervient en première intention et demande l'avis du Psychiatre affecté à l'unité pour adolescents.

- le week-end, le dispositif est commun entre les adultes et les enfants-adolescents (astreinte/garde commune en Psychiatrie sur le site bergeracois du CH Vauclaire).

■ La Permanence des soins (suite)

- SARLAT

L'équipe intra-hospitalière de liaison et d'urgence psychiatrique fonctionne du lundi au vendredi et intervient sur demande dans les services de l'établissement. Elle assure ensuite le relais avec le secteur de prise en charge en santé mentale le plus adapté (CMP ou Hospitalisation complète ou retour à domicile). La préconisation est systématiquement validée par le Psychiatre.

■ La Permanence des soins (suite)

• AUTRES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

- Les services départementaux de la protection maternelle et infantile (PMI) proposent une prise en charge pré/post-partum (repérage-orientation-organisation concertation pluridisciplinaire)
- Le CHU VAUCLAIRE dispose de 2 unités de psycho-gériatrie (Bergerac et Montpon) et d'un hôpital de jour spécialisé en psycho-gériatrie de 5 places à Bergerac.
- Personnes placées sous main de justice : Un Psychiatre et des infirmières interviennent à NEUVIC et MAUZAC – Maison d'arrêt de périgueux. Il n'y a pas de soins contraints

■ La Permanence des soins (suite)

● AUTRES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

- Depuis juin 2017, un dispositif expérimental – mis en place au centre de détention de Neuvic (unité de réhabilitation pour usagers de drogues) pour un public souffrant d'addictions et souhaitant s'engager dans une démarche de soins- Partenariat entre le CH Vauclaire et le CEID – (Etudes et informations/drogue et addictions)
- Pôle Addictologie du CH Vauclaire : pour les personnes avec conduite addictive. Filière départementale avec une équipe de liaison et de soins (ELSA) – qui intervient sur le département et une sage-femme pour étendre les interventions à la périnatalité.
- Prise en charge des sevrages complexes au sein de l'unité ESCALES au CH PERIGUEUX – Hospitalisations complètes – Hôpital de jour.
- 20 lits de soins de suite et de réadaptation en addictologie sur CH Vauclaire.

■ La Permanence des soins (suite)

● AUTRES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

- Consultations et dépistages : L'ANPAA –Prévention alcoologie et addictologie
- Le CSAPA – Centre de soins - accompagnement et prévention en addictologie et l'ANPAA proposent une consultation avancée sur le secteur de NEUVIC - de proximité au CH NONTRON et à la maison des Adolescents de Périgueux.
- Pour les victimes de psycho-trauma ou violences conjugales : un dispositif qui assure la prise en charge médico-psychologiques de victimes d'évènements ayant d'importantes répercussions psychologiques en raison de leur nature.
Psychiatre référent départemental : Dr DE CERVAL – CH Vauclaire (Bergerac)
Psychologue référent : A,L DUPRAT –
avec des professionnels de santé volontaires spécialistes ou compétents en santé mentale sur les établissements de DORDOGNE.